



Héron pourpré en Camargue - Photo Cyril DORET (Nostà mar)

AtmoSud
Inspirer un air meilleur



**Union d'acteurs de la société civile,
pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement.**

Livret Actions des Associations FNE13

2022 v4



<https://www.fne13.fr/>



EDITO

AN 2022

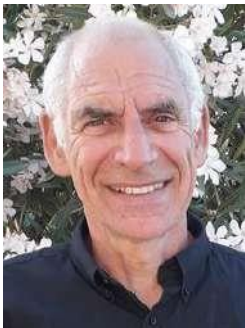
FNE13 2022, c'est 49 associations et 100 individuels pro actifs répartis au sein des Bouches-du-Rhône et MAMP.

Agir FNE13, c'est agir efficace, par la connaissance et dans ce but, FNE13 s'attache à confier à ses dirigeants de proximité, son expression dans une quarantaine d'instances locales.

Agir FNE13, c'est protéger par des propositions alternatives dans l'esprit du *Bien Commun*.

En 2022, FNE13 évolue toujours **insensiblement vers un retour à ses fondamentaux, la sauvegarde de la Vie et de la Nature (UDVN13) ... des actions d'aide et d'assistance auprès de ses adhérents, ...**

En 2022, FNE13 s'est attaché à **construire au-delà de ses membres et associations sœurs** autour de projets partagés en faveur de la nature, de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine.



Au-delà des discours, nous attendons de vrais engagements !

Et que ces engagements puissent être contrôlés et leurs non-respect sanctionnés

par les services habilités, au premier rang desquels la direction des installations classées de la DREAL.

Qu'il s'agisse des polluants issus de l'usine Lafarge-Holcim de Bouc-Bel-Air, de la rocade L2 à Marseille, des rejets dans l'air et dans l'eau des ferrys, rouliers et autres navires de croisière en mer ou dans le port, ou encore des camions des plates-formes logistiques.

L'heure n'est plus aux promesses mais bien aux engagements de moyens et de résultats.

C'est tout le sens des interventions de FNE13 dans les différentes commissions départementales et au travers des nombreux recours contentieux engagés.

A l'opposé des demandes de dérogations aux obligations environnementales honteusement formulées par Fibre Excellence Provence à Tarascon, FNE13 attend bien au contraire des engagements fermes et datés de la part des industriels et des collectivités en matière de respect des lois et objectifs environnementaux.

21 Administrateurs au 31 /12/2022

21 administrateurs animent et gouvernent l'union d'acteurs pour la protection de la nature et de l'environnement qu'est FNE13.

10 se réunissent chaque semaine en Bureau et gèrent au quotidien par délégation dans le cadre d'une organisation stratégique personnalisée.

Administrateurs au Bureau (10)

Président	Richard HARDOUIN
Secrétaire	Raymond MARTINI
Trésorier	Pierre GALLOUIN
Secrétaire adjoint	Marie-José MATHIEU
Trésorier assistant	Philippe MUSARELLA
Délégué au juridique	Stéphane COPPEY
Délégué Com	Jean-Luc MOYA
Délégué adjt Com	Jean-Charles ROLLAND
Délégué aux risques	André SARKISSIAN
Délégué Pays Gardann	CALVET Claude

Association / siège social

CAN Environnement	13012
APCP	Peypin
ASRNA	Septèmes
SSB	13009
Poumon Vert Saint Mitre	13013
Les Libres Nageurs	13001
Agir pour la Crau	St Martin de Crau
Cabriès Nature Environnement	
Membre individuel	13012
Bouc Bel Air Environnement	

Autres administrateurs (11)

BLANC Annick	LDA	Fontvieille
BOUSQUET-FABRE MH	ACEN	Arles
CORSINI Michel	Group't Côte Bleue FNE13	Carry
DOR Isabelle	AESE	Septèmes
DORET Guislaine	Nostà mar	Rognac
GOLEA Alain	Terres Fertiles	Auriol
LAPEBIE Jean-Pierre	Cap au Nord	13016
PLATON Thierry	La Parole aux Citoyens	Mallermort
REGNIER Alexandre	LFRT	Fontvieille
REYNAUD Jean	ADB VH	La Penne sur Huveaune
VEYRIE Gilbert	Ass. Sénas	Défense de l'Envirt

Important : L'avis FNE13 issu d'un vote majoritaire, ne s'impose pas aux associations ayant émis un vote contraire - De même l'avis d'une association ne peut être imposé à FNE13.

CA FNE13_24 février 2022_ Saint Chamas



SOMMAIRE 1/2

LES ACTEURS FNE13

Edito	2
21 administrateurs	3
Sommaire 1&2	4 à 5
Nos vocations - Agir local	6 à 7
49 associations constituent FNE13	8 à 9
dont 2 associations de fait	10
100 membres individuels FNE13	11

PROMOUVOIR

Air & Application <i>“SignalAir” et Bruit</i>	12-15
Biodiversité - Zone humide - Camargue	16-19
Mer -Déchets & Calanques	20 à 21
Loup - Chien de protection	22 à 23



SOMMAIRE 2/2

5

PROTEGER

Patrimoine	24
Mobilités – Vélos – Trains - Tramway	25 à 29
FNE13 participe au débat	30 - 31
Concerter, oui mais si cela ne suffit pas ...	32 – 33

AGIR AUSSI

SOS Corruption 13 – Actions concertées	34
CdL & Rognac – Gestion du Marais	35
Projets Forêts	36 – 37
MAMP - Capteurs Citoyens via le CAN	38
Citoyens - Contribuer par vos dons + miel	39

PROTEGER – Quelque part ... près de chez-vous – Photo R Hardouin
Vous connaissez un joli site encore confidentiel ?

Gardez-vous bien d'en publier les coordonnées sur les réseaux sociaux !



Nos vocations

Protéger, conserver, restaurer et améliorer :

- * Les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins ; les espaces forestiers et les terres agricoles.
- * Les espèces animales et végétales,
 - La diversité et les équilibres fondamentaux écologiques : la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les sites et paysages
 - Le patrimoine architectural, historique et archéologique remarquable
 - Le cadre et la qualité de vie.

Lutter contre :

- * Les pollutions et nuisances,
- * Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- * Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial, maritime, des chemins ruraux, des chemins de randonnée, et lutter contre leur aliénation,

Promouvoir la connaissance et le respect de la nature, et d'une manière générale, d'agir pour la sauvegarde de l'environnement, de la santé publique ; pour la défense d'un aménagement économe, harmonieux et équilibré du territoire, d'une mobilité durable ; dans les domaines des transports et de l'urbanisme, ainsi que la défense en justice l'ensemble de ses membres, individuels, groupements et associations.

FNE 13 accompagne les activités de ses associations en laissant à chacune la responsabilité de leurs actions, locales et départementales, sous condition que leurs actions soient compatibles avec nos vocations statutaires.

02 mai 2022 Rognac –Nathalie (GSC FNE13) –Nostà mar – FNE13 Photo Richard Hardouin



Agir « Local »

7

Agir « Local », progressivement FNE13 s'en donne la pleine capacité sur tout le département.

Avec 119 communes dont 53 de moins de 5 000 habitants, il serait toutefois vain d'espérer un maillage complet du département des Bouches-du-Rhône par ses seules associations membre FNE13.

Cependant, en offrant aussi aux membres individuels la capacité d'être accompagnés, FNE13 a augmenté sensiblement sa capacité à prendre le pouls environnemental de son territoire de compétence à agir.

FNE13 est ainsi active par ses membres directs dans 37 communes sur 119, sans compter celles par ses membres affiliés, en témoigne la photo ci-dessous.

Aix-en-Provence

Arles

Aubagne

Auriol

Aurons

Barbentane

Bouc-Bel-Air

Cabriès

Carry-le-Rouet

Châteauneuf-

les-Martigues

Fuveau

Gardanne

Gémenos

Gignac-la-Nerthe

Grans

Graveson

La Barben

La Penne-

sur- Huveaune

Lambesc

Lançon-Provence

Pertuis (84)

Le Rove

Les Pennes-

Mirabeau

Mallemort

Marseille

Meyreuil

Peypin

Rognac

Roquevaire

Rousset

Saint-Chamas

Saint-Martin-

de-Crau

Salon-

de-Provence

Sénas

Septèmes-

les-Vallons

Tarascon

Trets

Ventabren

31 mai 2022 - Allauch FNE13 - Le risque incendie – Photo Richard Hardouin



2022

49 Associations font



En gras : Asso dirigeantes

(6) Pays d'Arles

Arles
Arles
Arles
Fontvieille
Fontvieille
Saint Martin de Crau

Arles Camargue Env't et Nature**Collectif des riverains Pont de Crau**

NACICCA

Les Flamants Roses du Trébon (LFRT)**Ligue de Défense des Alpilles (LDA)****Agir pour la Crau****(7) Ex-Pays Salonais**

Aurons
La Barben
Lançon-Provence
Mallemort
Rognac
Saint Chamas
Sénas

Préservons Aurons

Bien Vivre à La Barben et ses Envir.

CIQ Val de Sibourg

La Parole aux Citoyens

Nostà mar

Groupement Saint Chamas -FNE13

Ass. Sénas Défense Environnement**(10) Ex-Pays d'Aix**

Aix en Provence
Aix - Puyricard
Bouc Bel Air
Cabriès
Fuveau
Gardanne
Pertuis
Rousset
Trets
Ventabren

Collectif Danger Aix Avenir (CD2A)

Protect Env't Touloubre Puyricard

Bouc Bel Air Environnement (BBAE)**Cabriès Nature Environnement (CNE)**

Oasis de la Nourrice

Convergence Ecologique Pays Gardanne

Terres Vives de Pertuis

Ass. Sauveg. Patrimoine Roussétain

Respire 13

Ventabren demain

18 juin 2022 AG FNE13
Mas Thibert -Camargue



2022

49 Associations font



(4) Ex-Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Auriol	Forum Citoyen
Auriol	Terres Fertiles
La Penne sur Huveaune	Ass. DEBV Huveaune
Peypin	Ass. Protection Collines Peypinoises

(22) Ex Marseille Provence

Carry-le-Rouet	Groupement Côte Bleue-FNE13
Cassis	Union Nautique Port Miou Calanques
Châteauneuf Les Martigues	Eco-relais
Gémenos	Vivre à Gémenos
Marseille 13001	Ass. Frioul un Nouveau Regard
	Collectif Vélos en Ville
	Les Libres Nageurs
Marseille 13006	Société Suisse de Bienfaisance
Marseille 13008	CIQ Callelongue
	CIQ Madrague Montredon ..
	CIQ Saména
	SOS Nature Sud
	Yachting Club de la Pointe Rouge
Marseille 13011	La Chevêche
Marseille 13012	Coll. Anti-Nuisances Environnement
	CIQ L'Eure, les Rampals
Marseille 13013	Expertise Ecolog, Educ à l'Envt
	Ass. Poumon Vert Saint-Mitre
Marseille 13016	Cap au Nord
Le Rove	Planète Zéro Déchets
Septèmes Les Vallons	Action Envt Septèmes et Environs
	Ass.Septèmes Réduct Nuis Autorout

En prévision dès janvier 2023 – Voir pages 26 et 27

Venelles



Carrefour Citoyen Venelles et Pays d'Aix

2022

Associations de fait



La volonté FNE13 d'accompagner au plus près du terrain, a en l'absence d'associations FNE13 de proximité, conduit à la création de groupements informels de membres individuels FNE13 ayant un objectif environnemental en partage.

En 2021, le groupement Côte Bleue, premier à en exprimer la demande, a trouvé en FNE13 un accompagnement à la fois agile et rigoureux, et c'est ainsi qu'est né le **Groupement Côte Bleue - FNE13** (GCB-FNE13).

Expérience concluante et qui sous des prérequis identiques, a conduit en 2022, à la création du **Groupement Saint Chamas - FNE13** (GSC-FNE13). **Un jour, peut-être, des associations déclarées.**

GCB-FNE13 _ 16 novembre 2021 - Carry-le-Rouet - Conseil d'administration



GSC-FNE13 _ 24 février 2022 - Saint Chamas - Conseil d'administration FNE13



2022

100 Membres individuels



Regroupés en associations de fait ou non, 100 membres individuels agissent au sein de FNE13 qui leur apporte écoute, conseil et accompagnement dans leurs démarches et actions de sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement.

S'ajoutant à nos associations, nos membres individuels contribuent à mailler le département.

Quelques unes de leurs actions :

Aix-Meyreuil

Pour la préservation de la ripisylve de l'Arc et du pont patrimonial des 3 Sautets

Fuveau

Contre le projet SCEA Château d'Arc

Lançon

Pour la protection de la qualité de l'air

Marseille-Saint Giniez

Pour la préservation du Parc Henri Fabre

Marseille 13011 - Route d'Allauch

Contre les décharges illégales

Roquevaire

Pour la préservation du Riou et de sa faune.

30 mai 2022 Le riou affluent de l'Huveaune - FNE13 a déposé plainte - Photo Bruno ROUBAUD



METEO DE L'AIR

Un projet CAN Environnement

La pollution tue !

Savoir au plus près pour se protéger et agir !

**Tout un chacun respire environ 15 000 litres d'air par jour.
De sa qualité dépend votre santé et votre vie !**

En 2019, le CAN obtient l'intégration de l'indice de la qualité de l'air dans le bulletin météo de notre région. Toutefois peu exploitable à l'échelle du quartier par l'habitant pourtant invité à se protéger et à agir, le CAN imagine la météo de l'air locale.



C'est ainsi qu'en 2021, un membre du CAN, pharmacien de profession, offre la possibilité d'expérimenter en vitrine de son officine, une diffusion vidéo automatisée de la qualité de l'air locale, du jour et ainsi que la prévision du lendemain.

Frais-Vallon 13013 Marseille

En 2022, le projet *Météo de l'Air* initié par le CAN et AtmoSud, en collaboration avec IMBIOCO, AirCarto asso, soutenu par la Région SUD et l'ARS, trouve son futur au sein des laboratoires d'analyses médicales.

La météo
de L'AIR

Mieux s'informer pour agir



Un projet soutenu par

REGION SUD
ARS

Conception / Réalisation

Imbioco

Développement

PRIMCODE

Et la collaboration de

Avec l'aimable participation technique de

AirCarto

CAN Environnement



CAN Environnement



Site AtmoSud : Laboratoire de la ROSE

AIR

CAN-FNE13 / AtmoSud et PPA13 « Une action emblématique » 2020, optimisée en 2022 grâce au GSC-FNE13

Le CAN Environnement

Sensibiliser par l'exemple

Jean-Pierre
BONNISSEL
Vice-président Collectif
Anti-Nuisances Environnement



“

Le Collectif Anti-Nuisances Environnement (CAN), association membre de FNE13, agit contre le brûlage des déchets verts, source importante de pollution de l'air notamment en milieu péri-urbain. Le CAN a dans ce but conçu un partenariat avec les Mairies des 11/12^e arr., 13/14^e arr. de Marseille et Atmo-Sud. Le CAN élabore avec ses partenaires un flyer de rappel de la loi et de sensibilisation, indiquant les alternatives possibles. Un patrouilleur municipal, formé par AtmoSud et doté d'un analyseur d'air Tera, intervient auprès des habitants sursignalement par un numéro dédié.

2022 - Par le portage local du Groupement Saint Chamas-FNE13, la volonté du Maire et l'enthousiasme d'une brigade de la police municipale, l'action emblématique s'en est trouvée optimisée. D'un simple patrouilleur, l'action est prise en charge par la police.



AtmoSud

Inspirer un air meilleur



Nuisances Air-Bruit ?

Soyez acteur de la préservation
de votre santé.

SIGNALEZ !



Application Atmosud, élaborée dans le but d'offrir à chacun la possibilité de d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air qu'il respire – **15 000 litres / jour.**

SignalAir – Applications sur Google Play

<https://www.signalair.eu/fr/>



AtmoSud
Inspirer un air meilleur

1. Je me connecte à SignalAir
2. Je renseigne ma localisation
3. Je caractérise la nuisance
4. Je crée mon compte personnel pour consulter l'historique de mes déclarations



Photo AESE

Les nuisances que vous signalez sont enregistrées et transférées aux acteurs compétents afin qu'ils engagent des actions à court ou moyen terme.



Photo CAN-Env



Nuisances Air

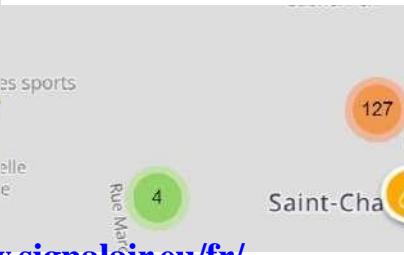
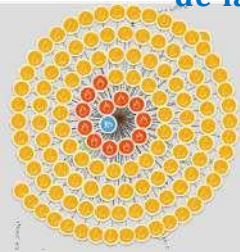
Signaler une nuisance, c'est déjà agir !

Le Groupement Saint Chamas FNE13 (GSC-FNE13) constitué en raison du criminel incendie du 26 décembre 2021 de l'entreprise *Recyclage Concept 13*, incendie actif durant 7 semaines, a au nombre de ses actions, invité les victimes à en signaler le ressenti et les effets sur leur santé. 369 signalements dûment motivés pour janvier 2022 !



Photo : Anonyme GSC-FNE13

Le GSC-FNE13 a en avant-première, ainsi démontré l'intérêt de la nouvelle application Atmosud, *Signal Air*



Données	
Avez-vous des symptômes ?	Irritation des yeux(Irritation du nez)(Crise d'asthme)
Description des éventuels autres symptômes	
Durée de la nuisance	Plusieurs jours
Niveau de gêne	Gêne
Origine de la nuisance	Industrie
Description de l'origine de la nuisance	
Source industrielle potentielle de la nuisance (déclaratif)	Incendie du centre de recyclage
Appareusement de l'odeur	Brûlé

<https://www.signalair.eu/fr/>

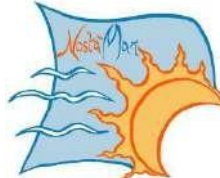


Rognac - Lagune de Berre - Marais de la Tête Noire Nosta mar œuvre au retour à la vie de son port millénaire pour une vocation d'Ecomusée !



Un Eco-musée de l'architecture contemporaine qui utilise ses sources dans le recadrage
multimédiaux et les espaces extérieurs pour proposer une scénarisation de l'air.

© Nosta mar - Cyril DORET - Richard HARDOUIN





Redoutable dératiseuse biologique, la buse variable du marais - *photos C Doret*

Nosta mar poursuit ses chantiers en équipement de protection et de découverte des zones humides.

2022 - Le sentier PMR du Bosquet



La protéger des flux routiers de transit.

1. Pour un bac «Crit'air Zéro», contre le pont !



© Richard HARDOUIN

Porte d'entrée Est à l'île de Camargue, le bac de Barcarin garantit sa protection qui disparaîtrait avec un pont.

2. Non au contournement routier Arles Sud



Contournement dit Variante Sud Vigueirat (VSV), la création d'une quatre voies préjudiciables à la biodiversité porterait atteinte aux marais du Vigueirat et exclurait la zone concernée du Parc Régional Naturel de Camargue.



VACCARES

Pour un retour à la vie.

Empoisonné par la chimie

- Engrais
 - Pesticides
- Issus de l'agriculture intensive.

Stérilisé par excès de sel

- Faiblesse des échanges lagune / mer.
- Baisse des pluies



2022 _ La Camargue telle qu'elle est donnée à voir actuellement – Photo Richard Hardouin

La Camargue s'enfonce d'un millimètre par an, ce qui conjugué à une élévation du niveau de la mer, s'est traduit en 2022 jusqu'à 10 cm de hauteur d'eau.

Stopper et traiter son empoisonnement

Préventif

Agriculture exclusivement Bio en bassin versant du Vaccarès

Curatif

- **Dépolluer par les plantes**
- **Phytoremédiation**
(Dégradation-Extraction, ...)

Maitriser la sur-salinisation

Moins de pluies et échange lagunaire restreint font que sa salinité dépasse celle de la mer(35g/l). Or au-delà de 60g/l, la plupart des herbiers et des poissons disparaissent.

- **Rétablir ses connexions avec la mer pondérerait naturellement sa salinité.**
- **Apports par gravité d'eaux douces garanties saines.**

Port-Miou en danger

**Victime de l'effondrement du talus Solvay,
haut de 12 m et long d'1 km.**

DREAL, DDTM et l'UNPMC souhaitent le retour au trait de côte originel de la calanque, recouvert qu'il fut par une surélévation 12 mètres sur près d'un kilomètre pour les besoins de l'ex-carrière.

Limité au fond de calanque, le projet initial financé par le propriétaire et la commune de Cassis pour 10 000 € dont une étude de 6 000 € déjà réalisée ne satisfait pas la DREAL demandant que le projet s'applique à tout le trait de côte - S'en suit que le talus constitué de décombres se répand inexorablement.

FNE13, sensible à l'important enjeu environnemental entreprend d'agir auprès des acteurs concernés (DREAL, DDTM, Commune de Cassis, CdL, PNCal) afin que soit envisagé un projet réalisable par tranches.



En attendant, les membres de l'Union Nautique de Port Miou et des Calanques confortent la berge au prix d'un travail de Sisyphe.



Déchets et pollutions

Collecte des déchets flottants et des hydrocarbures

Membre FNE13, le Yachting Club de la Pointe Rouge (YCPR) s'est équipé en juin 2022 d'un robot de nettoyage de déchets et d'hydrocarbure. Premier sur Marseille et fabriqué à Roquefort La Bédoule (13), il devrait se généraliser.



Photos R.Hardouin



Cela donne suite à sa présentation aux participants de la rencontre du 06 avril 2022 consacrée à l'étude d'une proposition de loi pour un encadrement plus strict des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE) motivée par l'incendie de l'entreprise de recyclage (sic) de déchets de Saint Chamas.

Mobilité, l'YCPR a accueilli le 14 juin 2022 une rencontre prospective pour la réduction des émissions polluantes par les transports communs, organisée par le Président FNE13 avec la Fédération Nationale des Transports Voyageurs, les Autocars SUMIAN et AtmoSud – *Benchmark progiciel de gestion de la conduite et du stationnement.*

Richard HARDOUIN
SGA en charge de l'Environnement et du Développement Durable



LOUP – De retour dans le 13

Régulation – Prédation - Chiens de protection

Officiellement présent en Permanence (ZPP) dans la **Sainte Victoire** avec deux meutes, en 2022 le loup s'est reproduit dans le **Parc National des Calanques**.



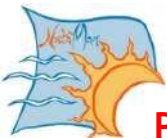
De retour en massif de la Trévaresse, en Pays Salonais, en Camargue... le loup sera sous peu, réapparu au sein des zones propices à le nourrir sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône (13)

La nature retrouve ainsi progressivement son efficace régulateur naturel de limitation d'expansion du chevreuil et du sanglier.

Or dans le 13, l'homme n'est plus organisé avec le super prédateur qu'est le loup.

Elevés et sélectionnés pour produire, les animaux ont perdu la capacité de se défendre, **d'où une prédation importante quand** le couple permanent de gardien berger-chiens est devenu absent. **Les chiens de protection sont de retour ;**

s'agissant du berger permanent, cela paraît plus compliqué !



**Le Loup n'attaque pas l'homme !
Il le perçoit comme un danger.**

**Par an, le chien mord 10 000 personnes
Par an, le chasseur tue 20 personnes !**



Le chien de protection et l'homme

Perçu par les promeneurs-randonneurs comme dangereux, ce qu'il est potentiellement, **le chien de protection est éduqué par l'homme pour agir en protecteur**, qui fait qu'il identifie et s'oppose à toute menace perçue par lui comme pouvant porter atteinte au troupeau qu'il considère comme sa famille.

A nous, par notre voix, nos gestes et nos attitudes à faire en sorte que le chien en trouve son travail d'identification facilité et après un petit laps de temps, soit rassuré.

Comment ?

Ne pas surprendre le chien - L'avertir de votre présence en parlant - Contourner le troupeau -Se déplacer sans gesticulation et sans précipitation.

Le chien vient vous reconnaître, voire en aboyant ? - Ne bouger plus, détendez-vous, parler lui, gardez vos bâtons près du corps, ne le regarder pas dans les yeux, placer votre casquette ou autre vêtement devant vous.

Lorsque le chien est rassuré et calmé, vous pouvez reprendre votre progression lentement.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20200729-guide-maires-nat-v2.pdf>

Chien de protection rassuré mais toujours attentif !



Patrimoine historique

24

Château de La Barben

Protéger, conserver, restaurer et améliorer le patrimoine architectural remarquable, tel est aussi la vocation FNE13.



Le nouveau propriétaire sous la raison sociale « Rocher Mistral » marchandise le monument historique en multipliant les infractions :

- Bâtiments modulaires (billetterie, sanitaires...) installés malgré le rejet des demandes de permis
- Rampe ouverte dans le mur d'enceinte malgré le refus du Préfet et de l'Architecte des Bâtiments de France
- Confortement non conforme de la rampe d'accès au Château
- Réfection non conforme du mur d'enceinte du potager
- Installation non conforme de deux transformateurs
- Transformation non conforme des écuries en restaurant

Le 13 décembre 2022, le maire de La Barben a pris 3 arrêtés de sursis à statuer pour les Permis d'Aménager, allant ainsi dans notre sens.

FNE13 félicite le maire pour ses décisions courageuses tant les pressions sont fortes.



MOBILITE ACTIVE

DEVELOPPER L'USAGE DU VELO,



Photos Richard Hardouin



Pour

le transport,

la mobilité,

le loisir,

le sport ...



MOBILITE

Halte ferroviaire Venelles Pour sa (ré) ouverture maintenant !



SONT POUR :

- Les 1700 citoyens qui ont signé la pétition ;
- Le Maire et son équipe municipale ;
- Le Président qui prône l'importance du réseau de transport ferré de proximité.

LES TRAINS Y SONT :

- 11 trains par jour mais qui passent sans s'arrêter !

Alors la réouverture, c'est maintenant !



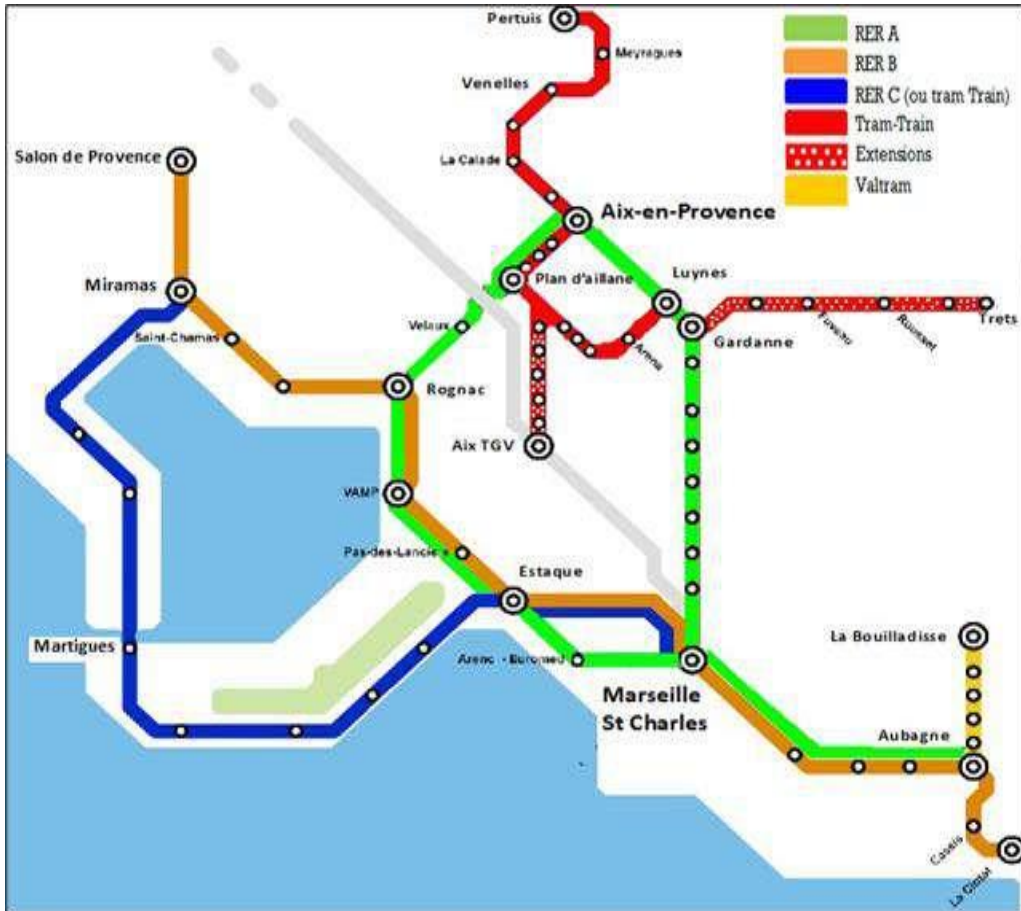
Parce que c'est urgent, l'association Carrefour Citoyen fait réaliser dans les plus brefs délais une étude préalable accompagnée par FNE13 au tarif militant de seulement 5 000 €. **Un financement participatif via Hello asso a été créé : code QR**

 **Carrefour Citoyen**
de Venelles et du Pays d'Aix



Des RER pour éviter la voiture

A terme : un vrai réseau de RER sur la Métropole Aix-Marseille-Provence !



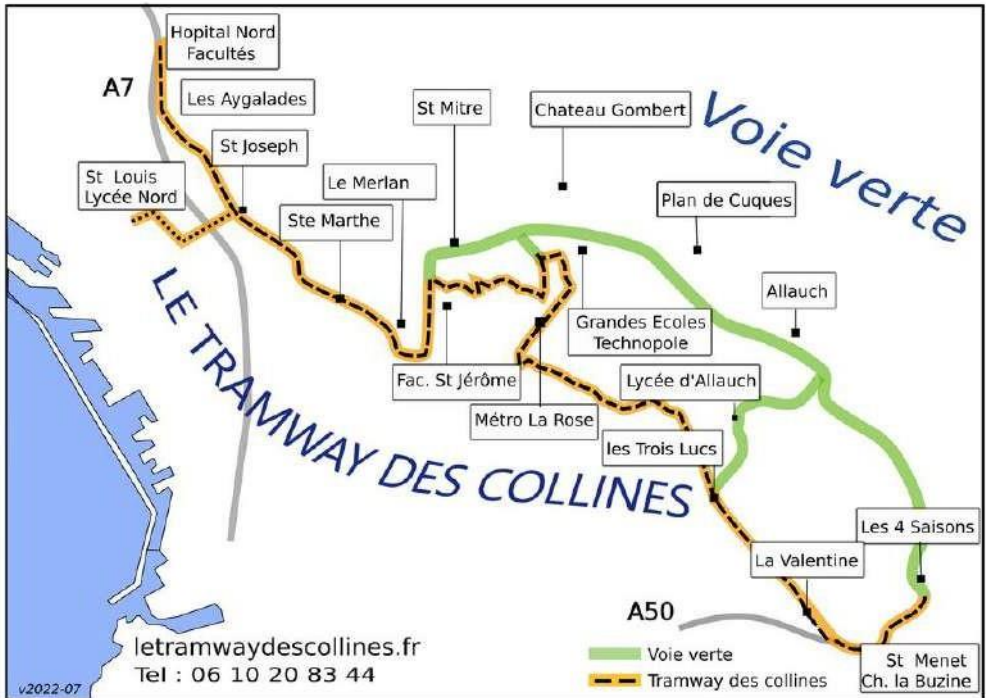
Plan issu de la revue Collectif Climat du Pays d'Aix - Tram-train du Pays d'Aix - Carrefour Citoyen de Venelles et Pays d'Aix - NOSTERPACA - FNAUT PACA

Pour une mise en œuvre progressive, en 2024 et 2027, d'un réseau de trains cadencés à la demi-heure de 5h30 à 0h30, sur les voies ferrées existantes.

Parce qu'il est urgent d'agir contre la congestion automobile et les nuisances qu'elle génère, et de proposer à tous un accès à la formation, à l'emploi, aux loisirs, à la vie sociale.



La bonne idée, c'est le TRAMWAY !



Le **“Tramway des Collines”**, projet associatif de 16 km sur voirie existante, est la bonne réponse pour une **mobilité dans le respect de l’environnement** entre Hôpital Nord, Facultés, Lycée Nord (15ème) et la Valentine, Saint Menet et La Barasse (11ème).

Et s’y ajoute une voie cyclable !

Ce faisant, les quartiers et noyaux villageois Nord et Est de Marseille seront interconnectés sans émission de pollutions et ainsi sera réparée une inéquité de territoire en termes de desserte de transports publics.

Pour un budget raisonnable de 320 millions d’euros, 250 000 habitants se déplaceront au quotidien pour leur travail, études, loisirs, ...

Projet global, le « *Tramway des Collines* » **permettra à touristes et métropolitains de découvrir tant en tramway, qu’à vélo qu’à pied, sans bruit ni pollution, le verdoyant arc collinaire enserrant Marseille et célébré par Marcel Pagnol.**
Site : le tramwaydescollines.fr

Philippe MUSARELLA

Président « Pour la Sauvegarde du Poumon Vert de Saint Mitre »
 Administrateur FNE 13



Une Voie Verte de Saint Mitre aux Quatre Saisons

L'obtention de haute lutte de la suppression du projet routier *Linéa* en décembre 2021 ouvre une voie verte pour les mobilités actives vélo et piétonne préservant les espaces naturels au pied du massif de l'Etoile et assurant ainsi des déplacements « santé », apaisés et en sécurité.

De Saint Mitre jusqu'au Quatre Saisons et en passant par Allauch, le projet de voie verte respectera au mieux le bâti existant et les espaces végétalisés.

Connecté au projet « *tramway des collines* », l'ensemble formera une possibilité globale de déplacement décarbonée.

Une étude est en cours avec les associations « vélos » pour inscrire au mieux le projet dans le plan vélo marseillais.

Philippe MUSARELLA

Président « Pour la Sauvegarde
du Poumon Vert de Saint Mitre »
Administrateur FNE 13



Habilité à débattre de la protection de l'environnement, FNE13 l'exerce dans les instances suivantes :

Commissions Départementales

- D'Aménagement Foncier
- de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques
(CODERST)
- chargée d'établir la Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- de la Nature, des Paysages et des Sites -
(CDNPS)
- d'Orientation de l'Agriculture
(CDOA)
- de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)
- sur les Risques Naturels Majeurs
(CDRNM)
- Commission de Conciliation
(Médiation Urbanisme)
- Comité Départemental Loup
- Pôle de prévention des risques naturels et technologiques

Instances à échelle Métropolitaine

- Commissions Consultatives
 - de l'environnement de l'aérodrome d'Aix-Les Milles
 - de l'environnement de l'aérodrome Avignon-Provence
 - de l'environnement de l'aéroport Marseille Provence
 - des Services Publics Locaux Aix Marseille Provence
- Conseils de Développement
 - Métropole Aix Marseille Provence
 - Grand Port Maritime de Marseille (de Marseille à Fos)

Instances locales

- Commission d'Information
 - Installation base nucléaire d'Istres
- Commission de Suivi des Carrières
 - 9 sites
- Commission de Suivi de Sites
 - 11 sites

- Commission de Suivi et de Surveillance ISDND 13
(Installation de Stockage des Déchets non Dangereux)
 - 6 sites
- Plan de Prévention des Risques Technologiques Fos

Et aussi ...

Parc National des Calanques

- Conseil Economique Social et Culturel

Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air



Gréasque

Commission extra - municipale forêt

Rognac

Comité de Pilotage du marais de la Tête Noire



FNE 13 s'interdit expressément d'adhérer à tout parti politique ou à toute organisation confessionnelle.

A ce titre, FNE 13 s'engage à adopter une attitude de neutralité dans les positions qu'elle sera conduite à prendre.

En particulier, FNE 13 s'interdit de représenter, sous quelque forme que ce soit, des partis politiques même si leur orientation en matière d'environnement est similaire à la sienne, que ce soit dans ses rapports avec le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif ou dans ses rapports avec les autres associations ou le public.

Ainsi, FNE13 ne pourra pas se faire représenter par des personnes disposant d'un statut d'élu de la République.

Cela étant, FNE13 pour un projet, AGIT volontiers avec toutes celles et tous ceux qui y contribue.

2022

Plaintes au Pénal :

- 27 janvier **Incendie SAS Recyclage Concept**
 Saint Chamas Stockage illégal de déchets FNE13 & FNEPACA
 Voir page 15
- 07 avril **Comblement du vallon de la Gazelle**
 Septèmes Voir photo en bas de page AESE & FNE13
- 16 mai **Dépôts illégaux de déchets**
 Carry & Le Rove GCB FNE13 & FNE13
- 7 juin **Stockage illégal de déchets** – La Capelette 13010
 Marseille FNE13 & FNEPACA
- 7 juin **Destruction d'espèce protégée – Aigle de Bonelli**
 Saint Chamas FNE13 & FNEPACA
- 27 juillet **Prélèvements illégaux** dans le fleuve côtier Huveaune et ses affluents
 Roquevaire **Destruction d'habitat d'espèce protégée**
 Voir photo page 11 FNE13

Partie civile :

- 12 décembre Délibéré - Chantier Naval de Marseille
 Marseille Exploitation non conforme FNE13 & FNEPACA

Recours hiérarchique :

- 20 juillet Auprès du ministre de l'Intérieur ... SAS Rocher Mistral
 La Barben Aménagements et exploitation illicites FNE13
 Voir page 25

2022 – Septèmes - Comblement du vallon de la Gazelle



Deux de nos succès 2022

05 décembre 2022 _ Marseille _ FNE13 et FNEPACA

Obtiennent la condamnation du Chantier Naval de Marseille (CNM) à 301 500€ et de son ancien Directeur à 61 500€.

○ Absence de traitement des eaux de fond de forme de réparation navale

○ Stockage et utilisation de peintures excédant largement les quantités autorisées

○ Défaut d'entretien des installations électriques des formes 8 et 9.

Indemnisation de 10 000€ pour chaque association.



Photo Richard Hardouin

08 décembre 2022 _ Carry-Le Rouet _ Le GCB-FNE13

Obtient l'annulation au TA du Permis d'Aménager et de la constructibilité de l'OAP du Réganas.

- Risque incendie
- Risque inondation

Reste à obtenir de la Métropole l'annulation de l'OAP afin de classer le terrain inconstructible.





Partenariat d'actions



Conciercer suppose que les uns soient sensibles aux arguments des autres, les uns prônant l'environnement, les autres prônant l'économie. **L'exercice est laborieux mais possible.**

Il en va autrement lorsque la loi ne fait pas partie du « modèle économique », D'où le prolongement des actions FNE13 au sein de SOS Corruption 13 et vice-versa.

Plus un discret enquêteur : l'Office Central de Lutte contre Les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP)

Extraits du journal La Provence du 11 septembre 2022

SOS corruption 13 : aider, dénoncer et libérer la parole Depuis un an, l'association accompagne les victimes et lanceurs d'alertes.

Elle organisait hier à Cabriès une journée de rencontre et d'échanges

À ce jour, près de 17 personnes ont été mises en examen, deux incarcérées, grâce au travail préalable de SOS corruption. "On arrive à impliquer les gens, à monter leur dossier. On les encadre, on les aide, on les accompagne par les relations que l'on peut avoir. Les plaignants viennent nous voir, les médias parfois parlent, on lit les rapports de la Cour des comptes etc. Nous avons dans nos adhérents des gens qui savent lire ces rapports et déceler les problèmes. Nous avons d'anciens cadres des impôts, des juristes, d'anciens responsables associatifs, d'anciens élus, ou encore en fonction, le plus souvent d'opposition, un ancien directeur des Caisses des dépôts ou encore un ancien directeur de Météo-France, poursuit Jean Sansone. Bref, des gens qui connaissent les rouages de l'administration."

Parmi la quarantaine de dossiers traités actuellement par la petite centaine d'adhérents, **on retrouve l'incendie de Saint-Chamas (une dizaine d'arrestations effectuées dans un réseau de trafiquants de déchets)**, un emploi supposé fictif au camp des Milles avec des perquisitions à Vitrolles, "les prémices d'un dossier concernant la Semepa à Aix avec possibilité de soupçons de délits d'initiés et de prises illégales d'intérêt".

Si vous avez été victime ou souhaitez dénoncer une affaire de corruption, contactez l'association sur ce mail :

soscorruption13@gmail.com

Le marais de la Tête Noire Rognac

Nature - Biodiversité - Patrimoine

Plan de Gestion et Comité de Pilotage

Pollution des **valats**, dépôts sauvages, activités récréatives impactantes telles que chasse et karting, artificialisation des sols, etc..., le marais de la Tête Noire était en grand danger quand les fondateurs l'association Nostà mar l'ont découvert !

Désormais administratrice FNE13, l'association Nostà mar a su mobiliser largement pour inverser la tendance, ce qui a abouti à un plan de gestion dont la mise en œuvre revient au **Comité de Pilotage**, dont **Nostà mar et FNE13 font partie**, afin de contribuer à promouvoir les actions d'intérêt général en faveur de la nature, de la biodiversité et de la préservation du patrimoine.

C'est dans ce contexte que FNE13 y participe au côté de son association afin de contribuer à promouvoir les actions d'intérêt général en faveur du retour à la nature, biodiversité et à la préservation du patrimoine.

Journées Mondiales des Zones Humides Samedi 5 Février

ZH, de quoi j'ai l'air?



Journée mondiale
des zones humides



5 Février à Rognac

Agir pour les zones humides,
c'est agir pour l'humanité et la nature



VALORISER - GÉRER - RESTAURER - AIMER

LES ZONES HUMIDES





Événement France Télévision - FNE

FNE13, y trouve une résonnance certaine avec ses propres actions :

Accompagner tout acteur poursuivant le même but.



Restaurer les espaces naturels et forestiers menacés par *Opuntia engelmannii*.



Reconquérir la colline Notre-Dame du Château menacée par une espèce exotique envahissante

La menace que constituent les Espèces Exotiques Envahissantes, est pointé par la Plateforme Inter-gouvernementale scientifique et Politique sur la Biodiversité et les services Eco-Systémiques (ISPBS).

Ainsi le projet s'articule autour de 4 axes :

Améliorer notre connaissance sur l'espèce végétale exotique envahissante et accompagner la gestion des espaces naturels et forestiers.

Restaurer des écosystèmes associés aux milieux forestiers.

Sensibiliser un large public sur les enjeux des espèces végétales envahissantes.

Pérenniser la libre-évolution de peuplements forestiers





De l'eau à la Montagnette



En juillet 2022, 1500 hectares du massif de la Montagnette ont été incendié par un matériel ferroviaire défectueux, cause connue et récurrente.

Le projet rend possible des cultures coupe-feux par la création d'un réseau d'eau d'irrigation au sein du massif. (Oliviers, amandiers, vignes..)

Outre la forêt, le village s'en trouvera protégé et le remplissage des citernes de lutte contre les incendies, facilité.



Les Flamants Roses de Trébon, FNE13 et notre partenaire Fransylva 13 ont déposé plainte contre X le 02 septembre 2022.



Vivre autrement la colline de Trébillane

Végétation non protégée, sentiers trop nombreux et non stabilisés, affectée par les incendies, la colline emblématique de Trébillane présente un aspect très dégradé.

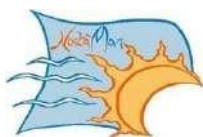
Le projet ambitionne de la restaurer en complétant la végétation d'une « forêt urbaine », en redessinant les sentiers d'accès avec une prairie limitée à la nécessité du balisage.

Amandier, arbousier, micocoulier de Provence, ciste, prunellier, sont les essences choisies car adaptées aux sols et au changement climatique.





En 2022, les associations FNE13 contributrices



Cabriès
Marseille 13001
Marseille 13012
Rognac
Saint Chamas

Cabriès Nature Environnement
CAN Environnement
Vélos en Ville (accueil)
Nostà mar
Groupement Saint Chamas-FNE13



Protège l'air

Protège les sols

Protège les eaux

Protège la biodiversité

Protège les espaces naturels

Vous aimez le miel ?

Contribuez par un don avec contrepartie
en miel de Provence !

FNE13 SAUVEGARDE LA VIE !



Bouches-du-Rhône
Uniquement

X 500 g

Imposable ? Déductible !
Particulier 66 %

Contribuer ? Taper les mots clefs : FNE13 ABEILLES
Ou <https://www.fne13.fr/abeilles-et-biodiversite/>



20 mars 2022 - Journée reboisement Allauch

Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Siège social : Cité des Associations,
93, La Canebière - boîte à lettres 340 - 13001 MARSEILLE

contact@fne13.fr

Photos non référencées
et rédacteur en chef :
Richard HARDOUIN

<https://www.fne13.fr/>



This project is co-financed by the European Regional Development Fund through the Urban Innovative Actions Initiative



AtmoSud
Inspirer un air meilleur